

Formulaire « Proposition d'endroit de camp - Bâtiment»

Coordonnées du propriétaire (1)
Nom :
Prénom :
(Le cas échéant, coordonnées du représentant de la personne morale :
)
Rue et N°:
Code postal : Commune :
Téléphone et GSM :
Mail :
1 : Le demandeur est soit un propriétaire privé, soit une association, une Commune, une société,
Coordonnées de l'hébergement :
Nom de l'hébergement :
Rue et N°:
Code postal : Commune :
Caractéristiques de l'endroit de camp :
Capacité d'accueil : personnes.
Nombre d'étages :
Type de bâtiment :
Nombre de sanitaires (douches /toilettes) :
Localisation de l'emplacement prévu pour le ramassage des immondices :

Documents à joindre

- 1. Un extrait de casier judiciaire modèle 596-2
- 2. L'attestation sécurité Incendie à solliciter auprès du Bourgmestre
- 3. Copie du contrat de location vierge
- 4. Une attestation sur l'honneur de la conclusion d'une assurance en responsabilité civile

Le lieu de camp répondra aux critères suivants

- 1. Tout bâtiment ou partie de celui-ci doit être facilement accessible à tout véhicule des services de secours et/ou toute voiture personnelle autorisée.
- 2. Tout bâtiment ou partie de celui-ci doit disposer d'équipements sanitaires en nombre suffisant afin d'assurer une hygiène convenable à l'ensemble des participants.
- 3. Tout bâtiment ou partie de celui-ci doit faire l'objet d'une assurance en responsabilité civile conformément au prescrit du RGPA
- 4. Tout bâtiment ou partie de celui-ci doit être équipé :
 - a. De taques de cuisson
 - b. D'une arrivée d'eau potable
 - c. Un frigo de taille suffisante

Je m'engage à :

- 1. Souscrire, avant le début du camp et pour toute la durée de celui-ci, une assurance en responsabilité civile pour le bâtiment ou la partie de celui-ci.
- 2. Conclure, avec une personne majeure, responsable et agissant solidairement au nom du groupe, un contrat de location écrit avant le début du camp.
- 3. Veiller à ce que l'enlèvement des déchets et l'évacuation des eaux usées se fassent de manière à prévenir toute pollution, notamment en veillant au conditionnement des déchets selon le règlement en vigueur pour la collecte des immondices et empêchant en tout temps leur dispersion.

Date et signature du bailleur, précédées de la mention « lu et approuvé »